



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 7 juin 2023

Membres présents : 36

Monsieur	<b>BIRCHER</b>	Jakob	Monsieur	<b>LEUBA</b>	Jean-Samuel
Monsieur	<b>BORNET</b>	Michel	Monsieur	<b>LEUBA</b>	Valentin
Monsieur	<b>BRÖNNIMANN</b>	François	Monsieur	<b>MARGUERAT</b>	Patrick
Monsieur	<b>BUJARD</b>	Paul	Monsieur	<b>MEIENHOFER</b>	Laurent
Monsieur	<b>CHARLTON</b>	Brian	Monsieur	<b>MINGARD</b>	Philippe
Monsieur	<b>CHEVALLEY</b>	Christophe	Monsieur	<b>PATUREL</b>	Jacques
Monsieur	<b>CHEVALLEY</b>	André	Monsieur	<b>RICHOZ</b>	Claude
Monsieur	<b>CRISINEL</b>	André	Monsieur	<b>ROHRBACH</b>	Fabien
Monsieur	<b>DEWARRAT</b>	Xavier	Monsieur	<b>ROUGE</b>	Olivier
Monsieur	<b>DIRAC</b>	Richard	Monsieur	<b>ROUSSEIL</b>	François
Madame	<b>EHRWEIN LUTHI</b>	Jacqueline	Monsieur	<b>SAÏD</b>	Naaman
Monsieur	<b>ENGLER</b>	Olivier	Monsieur	<b>SANDOZ</b>	Philippe
Monsieur	<b>GAY</b>	Claude-Alain	Monsieur	<b>SCHLAEPPI</b>	Robin
Monsieur	<b>GAY</b>	Jean-Daniel	Monsieur	<b>SCHLAEPPI</b>	Pierre-Alexandre
Monsieur	<b>GUEx</b>	Dominique	Monsieur	<b>SIMON</b>	Marcel
Monsieur	<b>GUILLEN</b>	Carlos	Monsieur	<b>STAEHLI</b>	Nicolas
Monsieur	<b>HIRT</b>	Pierre	Monsieur	<b>SUTER</b>	François
Monsieur	<b>HUGUELET</b>	Jacques	Monsieur	<b>TERRIN</b>	René

Membres excusés : 22

Monsieur	<b>AMY</b>	Alain	Monsieur	<b>MINGARD</b>	Claude
Monsieur	<b>BARONE</b>	Pascal	Monsieur	<b>MONOD</b>	Charles
Monsieur	<b>BLONDEL</b>	Stéphane	Monsieur	<b>OBERSON</b>	André
Madame	<b>CLERC-MATTHIS</b>	Charlotte	Monsieur	<b>PASCHOUD</b>	Jean-Louis
Monsieur	<b>CODEREY</b>	Paul-Auguste	Monsieur	<b>ROD</b>	Armand
Monsieur	<b>CONUS</b>	Jean-David	Monsieur	<b>RODIEUX</b>	Olivier
Monsieur	<b>FAVRE</b>	François	Monsieur	<b>SUTTER</b>	Patrick
Monsieur	<b>GABRIEL</b>	Bernard	Monsieur	<b>TSCHUDI</b>	David
Monsieur	<b>GUILLEN</b>	Fernand	Monsieur	<b>VALLE</b>	Antonio
Monsieur	<b>LECOULTRE</b>	Jean-Daniel	Monsieur	<b>VENZI</b>	Christian
Monsieur	<b>LUTHI</b>	Jean-Claude	Monsieur	<b>VOLLENWEIDER</b>	Marc-Aurèle

### 1. Salutations du Président

Le Président Jean-Samuel Leuba salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h07



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

### 2. Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le président demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 9 juin 2022.

Néant.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée

### 3. Rapport du Président 2022-2023

Chers membres,

Avant d'aborder les sujets brûlants, je me permettrai de rappeler les différentes activités et manifestations qui ont émaillé la dernière année écoulée.

L'on pourrait être tenter de la qualifier d'ordinaire, après les années précédentes marquées par le Covid et la limitation des activités.

Cependant et comme nous le verrons, cette année a été extraordinaire.

Parmi les activités, l'on peut signaler que, après deux millésimes confiés à de nouveaux vigneron membres de l'Association (Stéphane Blondel et Christophe Chevalley), nous renouons avec un « ancien », François Rousseil, notre vice-président.

La manifestation de la pressée est relatée par le chef pressoir dans un texte distinct.

Je me bornerai à rappeler combien ce fut un succès.

Lors de la fête des vendanges, notre Association a renoué avec la tenue du caveau du Fin Naze, après deux années d'interruption.

Les concours de dégustation du Fin Naze et des millésimes ont eu lieu selon la tradition.

Un grand bouleversement a été causé par l'introduction des bracelets de paiement lors de la fête des vendanges...

Cela étant, tout s'est bien passé, malgré cette nouvelle technologie.

Le 23 février 2023, a eu lieu la dégustation des « nouveaux », qui a été l'occasion de découvrir un excellent millésime lors d'une sympathique réunion chez notre vigneron de l'année, en présence de nombreux « anciens ».

Le 18 mars 2023, nous avons procédé à la taille, au chemin de Salles, par un temps magnifique.

S'en est suivi un superbe et substantiel apéritif à l'extérieur, au domaine Rousseil.

Le 13 mai 2023, a eu lieu l'étiquetage.



## ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Dix personnes avaient été convoquées pour l'occasion, mais une foule importante était présente.

Ce fut un plaisir de voir nos membres motivés par cette activité.

Chacun a pu profiter d'un magnifique apéritif prolongé.

Au final, certains ont constaté qu'il y avait plus de pèdze que de colle lors de l'étiquetage !

D'aucuns ont même ajouté que la colle était la même que celle qui avait été utilisée pour coller les timbres de la convocation à l'assemblée générale 2022 !

En définitive et comme vous aurez pu le constater en dégustant les bouteilles du carton que vous avez reçu comme membre, il s'agit d'un excellent millésime.

Votre Comité a décidé de proposer le vin de notre Association dans un format plus grand, soit en pots vaudois.

A ce sujet, j'invite tous les membres qui n'ont pas encore retiré le carton de bouteilles auquel ils ont droit et/ou les pots vaudois commandés à le faire le plus rapidement possible, auprès du vigneron de l'année François Rousseil.

Je rappelle la décision qui a été prise, à savoir que, passé le 31 décembre, les bouteilles qui n'ont pas été retirées deviennent la propriété de l'Association qui pourra en disposer librement.

Enfin, je rappelle que notre Association a impérativement besoin du travail de ses membres lors des manifestations, pour que celles-ci puissent être menées à bien.

Hélas, l'on doit constater que ce sont presque toujours les mêmes volontaires qui répondent présents.

J'invite donc tous les membres à s'inscrire aux différentes manifestations, et en particulier à consacrer un peu de leur temps à l'occasion de la pressée ainsi que lors de la fête des vendanges, pour travailler au caveau du Fin Naze.

Avant de terminer, votre Comité tient à remercier le vigneron de l'année ainsi que M. Philippe Sandoz qui, année après année, assure pérennité et la qualité du site internet de notre Association et celui de la Palanche.

Nos remerciements les plus sincères vont également à André Crisinel, qui a décidé de quitter le Comité.

A titre personnel, je tiens à remercier tous les membres du Comité pour leur travail.

Je souhaite à tous une excellente fin d'année 2023.

Le Président



## ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

### 4. Rapport du Chef pressoir

Samedi 17 septembre 2022, au Château de Lutry, nous avons procédé à la 42ème pressée de notre association. Il est intéressant de relever que c'est 3 semaines plus tôt que l'année précédente. Le soleil est de la partie et la météo restera agréable toute la journée, comme elle l'a d'ailleurs été durant pratiquement toute l'année.

Les fidèles membres qui ont été convoqués pour mener à bien cet événement sont tous au rendez-vous, ponctuels et comme d'habitude toujours motivés. Le temps du café passé, les éléments du pressoir qui « trempaient » depuis une petite semaine dans la fontaine sont nettoyés et remontés sans aucune difficulté, et c'est ainsi que tout est fin prêt pour démarrer cette 42ème pressée dans la bonne humeur.

Le vigneron de l'année vient de Savuit et n'est autre que le vice-président de notre association. Vous avez bien évidemment reconnu François ROUSSEIL, accompagné pour l'occasion de son fils Jeanlin, ils nous livrent 131 caissettes d'un magnifique raisin. La vieille balance, d'une précision chirurgicale, nous donne un poids total de 2'030 kg de raisin, prêts à être foulés.

Le foulage se déroule tellement bien et sans aucun problème que nous nous octroyons une pause apéro bien méritée de tous. Au terme de cette matinée, le traditionnel mage procède au baptême de cette 42ème pressée. Le sondage révèle un taux de 80° degrés Oechsle.

La marraine, issue de la famille de notre vigneron, est la charmante Sol. L'édition 2022 est ainsi baptisée « Les Cloîtres ».

L'apéritif qui suit est partagé par un public venu en nombre pour vivre ce moment. Marie-Christine et Patrick Marguerat, accompagnés de leur groupe de musique, nous jouent quelques jolis morceaux d'accordéon fort appréciés de tous.

Le temps est venu de mettre un peu de solide par d'excellentes raclettes du Val d'Anniviers nous sont servies dans la cour du Château par le polyvalent Patrick Marguerat, accompagné en la circonstance de ses amis de Grimentz.

Nos activités se poursuivent après ces très bons moments de partage et d'échanges durant tout l'après-midi. Une deuxième équipe, tout aussi motivée que celle du matin, se livre aux traditionnelles opérations de la pressée, telles que serrages, mise en place des poissons, brassages et enlèvement des corbeilles.

Au final, c'est un peu plus de 1'500 litres de moût que nous livrons à notre vigneron pour la suite de la vinification, soit un rendement tout à fait satisfaisant et équivalent à celui de l'année passée d'environ 75%.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette journée, avec une mention particulière pour Patrick Marguerat et ses proches pour leur engagement.

On se réjouit de pouvoir prochainement déguster ce millésime 2022 qui s'annonce très prometteur. Vivement la 43ème pressée dans le courant de l'automne 2023.

A votre santé à tous, excellente fin d'année et je vous invite à consulter notre site internet pour se remémorer ces moments au travers des très nombreuses photos.

**Le chef pressoir Jacques Paturel**



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

### 5. Rapport du caissier

#### EXERCICE 2022/2023

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Les comptes qui vous sont présentés pour l'exercice 2022/2023 se soldent par une perte de **CHF 4'639.00**, le nouveau capital de l'association se monte à **CHF 21'036.40**

Quelques informations relatives aux comptes sous revue :

- Cotisations en hausse suite à l'arrivée de nouveaux membres.
- Distinction des charges et produits en ce qui concerne les manifestations & pressée  
Dans les encaissements (~400.00 pressée) le solde concerne la FDV  
Dans les frais (700.00 de pressée) (700.00 de versé à la FDV), le solde concerne les frais des autres manifestations organisées durant l'exercice.
- Fournisseurs Vendanges – 100 bouteilles supplémentaires par rapport à la récolte précédente
- Adaptation du stock au bilan par l'enregistrement d'une charge de ~8'000.00. Le stock au bilan ne comprend dorénavant que les bouteilles qui appartiennent à l'association

Le solde du compte courant à la **BCV** au 30 avril 2023 est de **CHF 26'972.40**

Il n'y a plus de **débiteurs** à encaisser à ce jour.

Les **passifs transitoires** sont composés notamment du décompte à payer à François Rousseil pour la récolte sous revue ainsi que divers frais concernant les manifestations de l'année.

Je tiens à vous remercier, ainsi que le comité, pour la confiance accordée. Je reste à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Richard Dirac  
Caissier

Lutry, le 7 juin 2023



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

### 6. Rapport des vérificateurs



## RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE L'ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHATEAU DE LUTRY

EXERCICE 2022/2023

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs soussignés se sont réunis à la terrasse du café de la Tour, le 7 juin 2023 à 17h00.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2022/2023. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous constatons que l'exercice 2022/2023 se solde par une perte de CHF 4'639.00 et que le capital de l'association se monte au 30 avril 2023 à CHF 21'036.40.  
Nous avons également vérifié que le solde auprès de la BCU se monte au 30 avril 2023 à CHF 26'972.40.

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs:

- ↓ D'accepter les comptes 2022/2023, tels que présentés.
- ↓ De donner décharge au caissier.
- ↓ De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs :

1<sup>er</sup> vérificateur  
Olivier Engler

2<sup>ème</sup> vérificateur  
Michel Bornet

Lutry, le 7 juin 2023



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

### 7. Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tels que présentés

### 8. Décharge au caissier et au comité et relever la commission de son mandat

- L'Assemblée donne décharge au caissier, au comité

### 9. Admissions, démissions

#### admissions : 4

Monsieur	BERTHOLET	Serge
Monsieur	SCHLATTER	Alex
Monsieur	NAPPEY	Grégoire
Monsieur	CAVIN	Raphael

Le président propose à l'assemblée d'accepter par acclamation ces 4 nouveaux membres présents ou excusés.

L'Assemblée accepte à l'unanimité ces nouveaux membres.

#### Démissions : 4

MM. Pierre-Alain Blondel, Eric Ceppi, Louis Dizerens et Bruno Gregoir

### 10. Election du Président

Le secrétaire, François Suter, propose à l'assemblée de reconduire le président Jean - Samuel Leuba pour l'exercice 2023-2024.

L'assemblée reconduit le président sortant par acclamation.

M Samuel Leuba remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.

### 11. Election du Comité

Le président annonce que le comité se représente soit :

Président : Jean-Samuel Leuba

Vice-président : François Rousseil

Trésorier : Richard Dirac



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Chef pressoir : Jacques Paturel

Secrétaire : François Suter

Vigneron conseiller Christophe Chevalley

Le Comité est reconduit par acclamation

### **12. Election des vérificateurs pour l'exercice 2023-2024**

M. Olivier Engler est nommé 1<sup>er</sup> vérificateur

M. Michel Bornet est nommé 2<sup>ème</sup> vérificateur

M. Carlos Guillen accepte de fonctionner comme suppléant

### **13. Présentation du nouveau vigneron**

Le président remercie le vigneron François Rousseil du millésime 2022 et lui remet : son diplôme de Grand Palanchier

Le vigneron pour le prochain millésime sera M. Ludovic Paschoud

### **14. Propositions individuelles, divers**

- Le président demande à l'assemblée si l'on pourrait effectuer 1 nouvelle sortie de l'association. L'assemblée est favorable à cette initiative.
- Le secrétaire remercie Mr. Philippe Sandoz pour le travail effectué sur le site web de l'association du pressoir. Il encourage les membres à accéder au site du vieux pressoir qui contient de magnifiques photos de nos activités.
- Claude Gay présente sa demande de passer du bouchon à la vis. Grand débat d'idées «vis pas vis», beaucoup d'intervenants... Le président a pris note des différents arguments développés. Le comité vous en donnera des nouvelles.
- Annonce du président des 4 heures du Vigneron en 2024. L'association du pressoir sera présente lors de cet événement. Mr Bujard trouve très intéressant l'idée d'intégrer l'association du pressoir à cette manifestation. Mr Schlaeppi dit que c'est une excellente opportunité d'appuyer le comité dans sa démarche.
- Le chef pressoir informe l'assemblée qu'il recherche des bénévoles pour la futur pressée 2023, il fait circuler une feuille d'inscription

L'assemblée est close à 20h19



## ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

### 2<sup>ème</sup> partie :

- Dégustation du millésime 2022
- Distribution des bouteilles aux membres qui en font la demande auprès de notre vigneron
- Un apéritif est offert aux membres présents à l'issue de l'assemblée

Au nom du Comité  
Le secrétaire  
François Suter